

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine.

:

Badge attribué à : Ouellet Pascale

<https://www.cadre21.org/membres/ae8df41c7feb987c893048e0>

Date d'obtention : 2022-09-07 19:57:49

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1 Parler a l'auteur du signalement et à la victime.

2 Évaluer l'Incident.

3 vérifier l'information.

4 parler au jeune instigateur.

se sont les étapes préliminaires .

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

trois cas différent. 1 c'est la fille qui le partage avec son petit ami, mais ne se sent pas bien après et en parle a son amie qui vient en parler a son intervenant et si son petit ami collabore son intégrité physique et psychologique sont intègre. elle a été reçus avec bienveillance et sans jugement. dans la deuxièmes mise en situation. Elle l'envoie a un majeur donc après l'intervenant doit collaborer avec la police. dans les deux cas même si on doit travailler avec la police, la finalité ne seras pas pareil et on doit veiller a l'intégrité physique et psychologique de la victime. c'est important d'avoir de la prévention sur les sexto même si les jeunes se font avoir pareilles ou s'il pensent qu'ils ne sont pas concernés .dans la troisièmes situations c'est un cas de malveillant il faut travailler encore plus étroitement avec la police pour qu'il prennent en charge le plus rapidement possible décider avec eux quand et comment informer les parents et faire le signalement à la dpj.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

moi je trouve que se qui est plus délicat c'est vraiment de bien rassurer la victime pour préserver son intégrité physique et psychologique, mais il faut bien l'accompagner pour qu'elle ne culpabilise pas et garde son estime d'elle même. dans certaine situations peut-être la référer a un psychologue. peut-être pas dans c'est trois mise en situations mais dans d'autre cas malgré que la troisième mise en situation ou il y a eu plusieurs personne qui ont vue ses sexto cela peut laisser des traces psychologiques. Alors pour moi c'est avec la victime que la situation e semble plus délicate.